

## FPT INVESTISSEMENT - SUBVENTION < 23 000 € - NOTIFICATION

PJ DEMANDEES

Diverses infos

### Versement d'un 1er paiement et paiements suivants

Factures acquittées datées et signées comportant pour les collectivités locales le cachet de la trésorerie de la collectivité locale et pour les associations le cachet et la signature du responsable

Date des factures doit être supérieure à la date de la commission ou date de dépôt du dossier complet

Pour des travaux (hors achat logiciel, mobilier...)  
Attestation signée par le maître d'ouvrage (représentant du partenaire) et le maître d'œuvre (architecte, bureau d'études) justifiant le commencement et mentionnant la date de début des travaux

### Versement du solde OU versement de la totalité de l'aide

Factures acquittées datées et signées comportant pour les collectivités locales le cachet de la trésorerie de la collectivité locale et pour les associations le cachet et la signature du responsable

Date des factures doit être supérieure à la date de la commission ou date de dépôt du dossier complet

Pour des travaux (hors achat logiciel, mobilier...)  
Attestation signée par le maître d'ouvrage (représentant du partenaire) et le maître d'œuvre (architecte, bureau d'études) justifiant le commencement et mentionnant la date de début et de fin des travaux

Attestation signée par le commissaire aux comptes ou par un expert comptable (pas pour les collectivités). Cette attestation certifie de la réalité et de l'existence de la dépense dans la comptabilité du bénéficiaire de la présente subvention.